

AG14 CORAF
14ème Session Ordinaire de l'Assemblée Générale du CORAF
Cotonou, Bénin, du 15 au 18 avril 2024



Résolutions :

- La 14ème session ordinaire de l'Assemblée Générale du CORAF
- Se félicite du leadership du CORAF et l'encourage à poursuivre sa mission de coordination de la recherche agricole dans la sous-région Ouest et Centre africaine ;
- Déploie la crise sécuritaire qui sévit dans l'espace CORAF et encourage les autorités à mettre en œuvre toutes les mesures d'éradication ou d'atténuation de ladite crise ;
- Félicite le Président de la 13ème session ordinaire de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration, le Conseil Scientifique et Technique et le Secrétariat Exécutif du CORAF pour le travail abattu ;
- Approuve la nomination de la Présidente de la 14ème session ordinaire de l'Assemblée Générale du CORAF en la personne de Madame Rosine COULIBALY ;
- Prend acte de la nomination de Monsieur Moumouni SAWADOGO en qualité de Directeur Exécutif du CORAF ;
- Elit, en qualité de membres du Conseil d'Administration du CORAF de 2024 à 2027, Mesdames et Messieurs ;
- Elit, en qualité respectivement de Président(e) et Vice-Président(e) du conseil d'Administration du CORAF, Monsieur ;
- Retient la date du....avril 2026 pour tenir la 15ème session ordinaire de l'Assemblée Générale du CORAF à..... ;
- Entérine le plan de remplacement des membres du Conseil Scientifique et Technique du CORAF proposé par le Conseil Scientifique et Technique sortant et approuvé par le Conseil d'Administration.

Conclusions :

- L'implication du secteur privé dans les processus de la recherche agricole dans l'espace CORAF reste à améliorer ;
- L'effort de financement de la recherche par les pays de l'espace CORAF n'englobe pas la génération des technologies et innovations et se limite quasi exclusivement au fonctionnement des institutions de recherche ;
- L'espace CORAF est de plus en plus en proie à des crises multiples (sanitaires, sécuritaires et climatiques) ayant des implications sur la sécurité alimentaire et la conservation des ressources génétiques ;
- Le CORAF a fait des avancées significatives sous le leadership des responsables des différentes instances de gouvernance en place depuis 2018 sur le plan de la mobilisation des ressources des Partenaires Techniques et Financiers. Toutefois des efforts restent à déployer pour mobiliser la contribution des membres ;

- Les textes statutaires et réglementaires du CORAF nécessitent une relecture pour des améliorations de forme ;
- Le CORAF souffre d'un problème de visibilité auprès des communautés, des utilisateurs et des décideurs politiques.

Recommandations :

A l'endroit des États :

- Mettre en place des mesures incitatives pour l'émergence d'un secteur privé capable de consommer les acquis de la recherche agricole ;
- Veiller à la mise en œuvre des recommandations issues des rencontres scientifiques et techniques ;

A l'endroit Communautés Économiques Régionales :

- Mettre en place au niveau des communautés économiques de l'Afrique de l'Ouest et du Centre un observatoire, un instrument de programmation, de suivi et de vérification des acquis de recherche ;
- Affirmer d'avantage le statut du CORAF en tant que bras opérationnel.

A l'endroit du Secrétariat Exécutif du CORAF

- Créer une synergie entre les actions, à mener par les différents partenaires et institutions de recherche de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ;
- Développer un modèle de financement durable impliquant le secteur privé, le secteur public, et les Partenaire Techniques et Financiers dans l'espace CORAF ;
- Inviter les pays membres du CORAF à prouver leur engagement en s'acquittant de leur contribution au budget du CORAF ;
- Relire les textes statutaires et réglementaires du CORAF pour des améliorations de forme ;
- Mettre à la disposition des SNRA, les modifications apportées aux textes fondamentaux du CORAF accompagnées d'une fiche explicative en vue de leur adoption par le Conseil d'Administration ;
- Décrire dans le Règlement Intérieur du CORAF le mode et le plan de renouvellement des membres du Conseil Scientifique et Technique pour éviter le vide juridique ;
- Réaliser des études d'impact des technologies et innovations sur la productivité du secteur agricole, la balance commerciale, l'accroissement des recettes de l'État et la création d'emploi et de richesse en vue d'attirer les investissements dans la recherche agricole ;
- Initier une étude de capitalisation à travers la digitalisation des bases des acquis de recherches (stockage des données avec DOI) à mettre à la disposition des SNRA ;
- Améliorer les performances de consommation des crédits

A l'endroit des SNRA :

- Aligner les thématiques de recherche sur les besoins des utilisateurs qui doivent être impliqués tout le long du processus ;
- Inclure les élus locaux, les OP et les utilisateurs finaux dans les formulations des politiques de base et les programmes de formation ;

- Changer l'approche dans la recherche du financement privé en amenant le secteur privé sur le terrain (concept du seeing is believing) pour garantir son appui ;
- Améliorer le dialogue des chercheurs avec le politique et le secteur privé en impliquant les communicateurs spécialistes ;
- Faire une analyse de la répartition des bénéfices entre les acteurs au niveau des chaînes de valeur ajoutée afin de réguler les différents maillons ;
- Créer et multiplier les banques de gène avec l'appui du CORAF pour garantir la conservation, la souveraineté et la sécurité de nos ressources génétiques en particulier face aux crises sécuritaires ;
- Se doter de textes régissant l'organisation et le fonctionnement des SNRA.